

# RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

20U24

Rendu exécutoire  
le



## MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1

### DOSSIER

Date d'origine :

Décembre 2024



PLU révisé approuvé par délibération du conseil municipal en date du 12 juillet 2021

Modification simplifiée n°1 - APPROBATION - Dossier  
annexé à la délibération municipale du

#### *Urbanistes :*

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL  
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD  
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS  
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 94 72 01  
Courriel : Nicolas.Thimonier@arval-archi.fr

Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise

# **MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - DOSSIER POUR NOTIFICATION -**

La pièce suivante est remaniée dans le cadre de la modification simplifiée n°1 du PLU de Vineuil-Saint-Firmin :

- Pièce 4a : Règlement (Extrait)

Les autres pièces du dossier PLU approuvé le 12 juillet 2021 n'ont fait l'objet d'aucun changement et restent donc en vigueur.